

# Perspectives

N°26/037 – 11 février 2026

## Inde – Après 2001 pour la Chine, une nouvelle odyssée commerciale s'ouvre-t-elle pour l'Inde ?

L'année 2026 deviendra-t-elle, à l'instar de 2001 (entrée de la Chine à l'OMC) une année charnière dans l'histoire commerciale indienne ? Le pays, devenu cinquième économie mondiale en termes de PIB, reste un acteur mineur dans les échanges internationaux (17<sup>e</sup> en matière d'exportations, 1,8% des exportations mondiales totales). En raison d'une posture assez protectionniste, visant à protéger son marché intérieur, notamment agricole, l'Inde avait jusqu'ici signé peu d'accords de libre-échange et faisait partie des pays appliquant les tarifs douaniers les plus élevés.

En deux semaines, le pays vient de clôturer des négociations avec l'Union européenne, débutées il y a près de vingt ans (en 2007), par un traité de libre-échange, mais aussi de parvenir à un accord avec les États-Unis, ses deux premiers partenaires commerciaux.

### En deux semaines, deux accords majeurs

*L'accord avec l'UE conclut vingt ans de difficiles négociations*

Après de nombreux cycles de tractations, l'Inde et l'Union européenne ont annoncé à l'occasion de leur sommet commun le 27 janvier dernier la signature d'un accord commercial. Cet accord permet ainsi de rassembler deux poids lourds économiques, pesant ensemble 25% du PIB mondial. L'objectif est de doubler les flux de biens et de services (environ 200 milliards de dollars aujourd'hui) à horizon 2032.

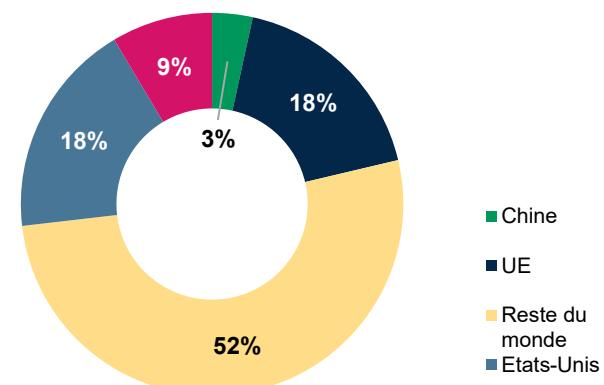
Côté indien, le traité devrait faciliter l'accès au marché unique européen dans un certain nombre de secteurs stratégiques, surtout intensifs en main-d'œuvre, à commencer par le textile, le cuir ou les chaussures, en abaissant les droits de douane à 10% sur un volume d'environ 33 milliards de dollars

d'exportations. Sont également concernés les bijoux et pierres précieuses, secteur dans lequel l'Inde possède un grand savoir-faire, ou les produits de la mer (crustacés notamment).

Côté européen, les gains obtenus se situent surtout dans le secteur automobile, l'Inde ayant accepté de réduire progressivement ses droits de douane sur les voitures et les pièces détachées et d'augmenter ses quotas d'importation de véhicules. Cela devrait cependant se faire très graduellement, avec un tarif plancher atteint au bout de dix ans pour certaines catégories de biens. D'autres secteurs-clés pour l'UE comme les machines-outils, la chimie ou les produits pharmaceutiques vont également connaître une baisse substantielle, voire une suppression de leurs droits.

Si les deux parties se sont félicitées pour la signature de cet accord, plusieurs points restent encore en suspens. Si certains biens spécifiques (vin et huile d'olive pour l'UE, thé, café et épices pour l'Inde) vont bénéficier d'exemptions, la plupart des produits agricoles (céréales) et laitiers demeurent exclus du périmètre de l'accord, afin de ne pas mettre en concurrence les fermiers indiens

### Inde : exportations par destination



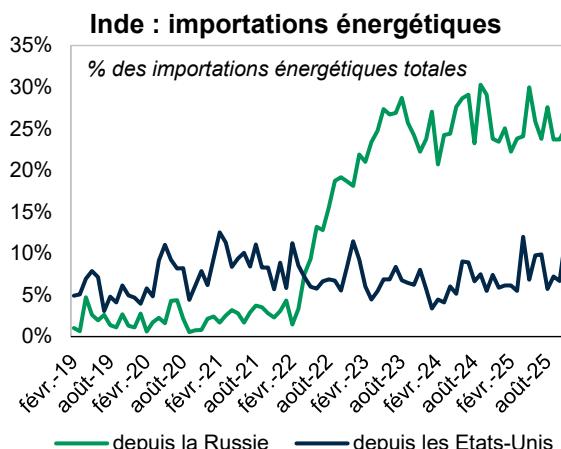
Sources : FMI, Crédit Agricole S.A./ECO

avec les producteurs européens. Ce point, longtemps source de blocage entre les deux parties, a finalement été laissé de côté afin de conclure les négociations. À terme, l'accord prévoit également une protection des indications géographiques, un sujet toujours très sensible.

### Avec les États-Unis, encore beaucoup de zones d'ombre

Avec les États-Unis en revanche, tout n'est pas encore très clair. Donald Trump avait commencé par annoncer de manière unilatérale que les deux pays étaient parvenus à un accord, qui incluait notamment un engagement de l'Inde à stopper ses achats de pétrole russe, ce qui n'avait pas été confirmé par les autorités indiennes.

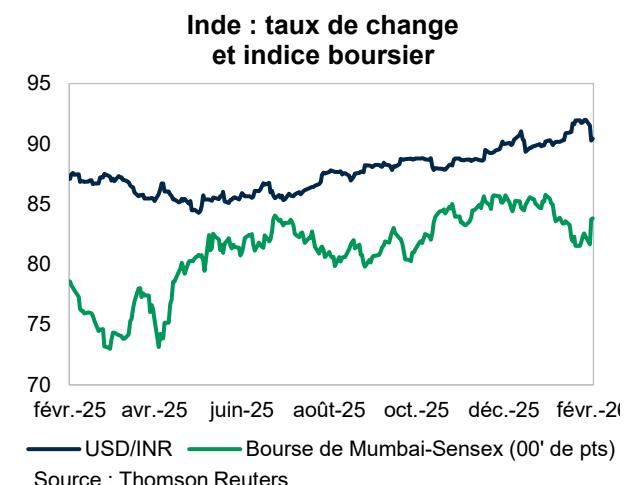
C'est à ce titre que l'Inde s'était vue imposer des droits de douane supplémentaires de 25% en août, en plus des 25% de « tarifs réciproques » dévoilés lors du *Liberation Day* le 2 avril. Une situation peu tenable – même si certains produits, dont les biens pharmaceutiques qui constituent 15% des exportations vers les États-Unis sont exemptés – notamment face à la concurrence des autres pays de la zone ayant obtenu des conditions tarifaires plus favorables.



L'Inde se serait également engagée à baisser substantiellement ses droits de douane sur toutes ses importations américaines, et à augmenter significativement ses achats de produits américains, pour atteindre 500 milliards de dollars cumulés sur cinq ans, ce qui supposerait un doublement des achats (en 2025, les importations indiennes depuis les États-Unis se sont élevées à 45 milliards de dollars). Les produits concernés pourraient être de l'aéronautique (incluant des pièces détachées), des métaux et évidemment de l'énergie. L'Inde aurait accepté de supprimer certaines procédures octroyant des licences d'importation, un irritant de longue date entre les deux pays, mais, comme pour l'Union européenne, aurait réussi à préserver son marché agricole. En

échange, les droits de douane « réciproques » sur les importations indiennes ne s'élèveraient plus qu'à 18%.

Si la signature de l'accord avec l'Union européenne n'a pas provoqué de réaction particulière, l'annonce de Donald Trump a suscité un fort soulagement du côté des marchés. La roupie, qui connaît une phase de dépréciation – le taux de change a dépassé la barre historique des 90 roupies pour un dollar depuis décembre – s'est redressée face au dollar, tout comme les principales valeurs indiennes.



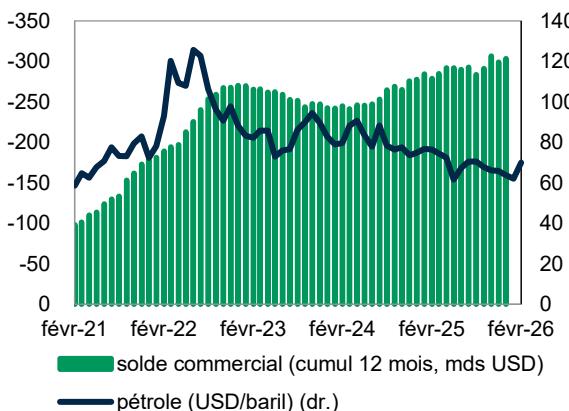
De nombreuses incertitudes demeurent toutefois. L'Inde cultive soigneusement depuis le début de la guerre en Ukraine son statut de pays « multi-aligné », refusant de choisir son camp entre la Russie et les États-Unis. Les autorités indiennes n'ont d'ailleurs pas officiellement confirmé les annonces du président américain. La réduction, voire l'arrêt, des achats de pétrole à la Russie serait une énorme concession, à la fois politique et économique. En novembre, le pétrole russe représentait encore 25% des importations indiennes, loin devant les autres fournisseurs (Irak, Arabie saoudite, Émirats arabes unis et États-Unis).

Surtout, le partenariat énergétique noué avec la Russie avait permis aux raffineurs indiens de devenir exportateurs de pétrole, et donc de limiter la dépendance structurelle en énergie. Rompre cet arrangement supposerait donc pour les raffineurs de se priver d'une source de revenus substantielle, et pour l'Inde de devoir trouver de nouveaux fournisseurs. Bien sûr, les États-Unis souhaiteraient accroître leur part de marché, et Donald Trump a aussi vendu à Narendra Modi la possibilité d'acheter du pétrole vénézuélien, un pétrole lourd et ayant lui aussi besoin de raffinage, qui pourrait remplacer les barils russes. À court terme en revanche, cette solution de substitution est très peu probable, et un renoncement au pétrole russe se traduirait donc nécessairement par une dégradation

de la balance commerciale indienne, déjà structurellement déficitaire.

En Inde, l'opposition accuse déjà la majorité d'avoir vendu le pays aux intérêts américains, et dénonce un accord très déséquilibré. Dans tous les cas, le *deal* n'est ni définitif, ni vraiment formalisé – il s'agit pour l'instant, selon les deux parties, d'un accord provisoire – et nécessitera encore de nouvelles négociations.

#### Inde : balance commerciale & pétrole



#### Le développement passera-t-il par la fin du protectionnisme ?

Narendra Modi s'était engagé à faire de l'Inde une « économie développée » (au sens de la Banque mondiale, c'est-à-dire une économie dont le PIB par habitant dépasse 15 000 dollars), un objectif très ambitieux, l'Inde étant actuellement classifiée comme un pays à revenu intermédiaire inférieur, avec son PIB par habitant de 2 800 dollars.

La signature de ces accords commerciaux est donc un moyen d'augmenter progressivement la part de l'Inde dans les exportations manufacturières mondiales, en négociant notamment de meilleures conditions tarifaires dans des secteurs stratégiques pour le pays (textile, appareils électroniques ou encore produits pharmaceutiques) et surtout susceptibles d'attirer de nouveaux flux d'investissements étrangers. Un des objectifs du pays est par exemple de tripler ses exportations textile à horizon 2050, de 37,5 à 100 milliards de dollars.

En 2025, les IDE nets entrants ont atteint 47 milliards de dollars (loin derrière la Chine et ses 108 milliards de dollars), mais restent encore

dominés par le secteur des services (finance et services informatiques en particulier, notamment *data centers*). Les flux s'étaient taris ces deux dernières années, sur fond d'incertitudes commerciales, de nombreuses entreprises étrangères avaient aussi fait le choix de rappatrier tout ou partie de leurs bénéfices plutôt que de les réinvestir sur place. La signature d'accords avec les États-Unis et surtout l'Union européenne devrait néanmoins rassurer certains investisseurs et surtout les aider à se projeter à plus long terme dans le pays.



Avec un déficit courant oscillant autour de 1% du PIB, l'Inde a donc des besoins annuels de financement compris entre 50 et 75 milliards de dollars. Un excédent du compte de capital plus élevé, compris entre 75 et 100 milliards de dollars permettrait à l'Inde de couvrir ses besoins de financement, tout en continuant de consolider ses réserves de change, qui s'élèvent actuellement à 700 milliards de dollars. Un autre enjeu est celui du soutien de la roupie, qui présente une tendance structurelle à la dépréciation, du fait de ce déficit courant.

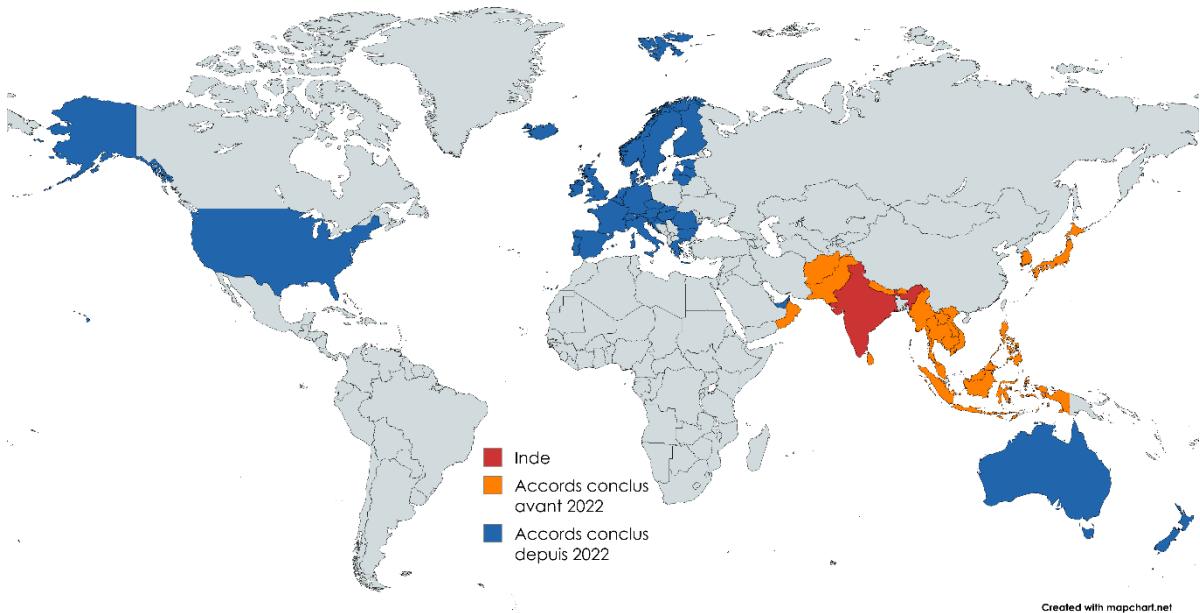
La signature de ces accords devrait certes apporter un peu plus de visibilité aux investisseurs, mais elle ne réglera pas tous les obstacles à l'industrialisation indienne, à commencer par les nombreuses barrières réglementaires et administratives en place. La structure fédérale du pays ainsi que l'absence de majorité au Parlement<sup>1</sup> empêchent la mise en place de réformes plus ambitieuses, qui permettraient notamment de fluidifier le marché du travail.

<sup>1</sup> Depuis les élections générales de 2024, le BJP, parti de Narendra Modi, doit s'appuyer sur ses alliés régionaux.

Malgré l'ouverture promise, l'Inde demeure parmi les pays les plus procéduriers sur le plan commercial et fait partie des États déposant le plus de plaintes auprès de l'OMC. Le risque est donc que

la mise en place des accords, notamment celui avec l'Union européenne, ne se fasse de manière extrêmement graduelle, et encore plus lente que ce qui est déjà prévu dans les textes.

### Inde : accords de libre-échange



**Notre opinion** – Si elle ne règle évidemment pas tout, la signature de l'accord avec l'Union européenne permet à l'Inde de clôturer une importante négociation commerciale et d'apporter de la visibilité à des investisseurs toujours en quête d'alternatives et de diversification. L'annonce d'une amorce de deal avec les États-Unis, après plusieurs mois de tensions, est une autre source de satisfaction, même s'il implique a priori de gros compromis côté indien. Cet accord pose cependant de nouvelles questions : vers quel fournisseur d'énergie l'Inde va-t-elle maintenant se tourner ? Avec quelles conséquences sur sa balance commerciale et son solde courant. Surtout, l'ouverture à la concurrence dans certains secteurs, et en contrepartie, un accès plus large aux vastes marchés de consommateurs européens et américains vont-ils permettre un nouveau départ pour l'industrie manufacturière indienne, qui, si l'on excepte quelques success stories – l'iPhone par exemple – souffre encore de son manque de compétitivité pour rivaliser avec ses concurrents asiatiques. L'avenir nous dira si 2026 sera pour l'Inde l'équivalent du 2001 chinois.

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :



### Monde – Scénario macro-économique 2026-2027 – Décembre 2025

En comptant sur le soutien de la politique budgétaire, contrepoids à l'adversité

Date	Titre	Thème
05/02/2026	<a href="#">Italie – PIB : la surprise de fin d'année</a>	Italie
03/02/2026	<a href="#">Union européenne – Taxe sur les petits colis, une protection nécessaire contre les exportations chinoises</a>	UE
02/02/2026	<a href="#">États-Unis – Que signifierait la nomination de Kevin Warsh à la tête de la Fed ?</a>	États-Unis
02/02/2026	<a href="#">France – Secteur bancaire : que retenir du dernier rapport sur la stabilité financière de la Banque de France ?</a>	France, banque
02/02/2026	<a href="#">Podcast – Les faits marquants de la semaine – 2 février 2026</a>	Monde
30/01/2026	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
30/01/2026	<a href="#">France – Conjoncture – Flash PIB : ralentissement de l'activité au T4 2025 et légère baisse de la croissance annuelle en 2025</a>	France
29/01/2026	<a href="#">Espagne – Une croissance pas si accidentelle</a>	Zone euro
27/01/2026	<a href="#">France – Immobilier résidentiel : une reprise en ordre dispersé</a>	France, immobilier
27/01/2026	<a href="#">Ce que les billets racontent de nous</a>	Finance
26/01/2026	<a href="#">Chine – Refus d'obstacle ou grand galop : le Cheval de Feu portera-t-il les ambitions quinquennales chinoises ?</a>	Asie
26/01/2026	<a href="#">Royaume-Uni – Rebond de l'inflation fin 2025, accalmie prévue pour 2026</a>	Royaume-Uni

### Études Économiques Groupe – Crédit Agricole S.A.

12, place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la publication :** Isabelle JOB-BAZILLE

**Rédacteurs en chef :** Paola MONPERRUS-VERONI, Tania SOLLOGOUB, Armelle SARDA

**Zone euro :** Alberto ALEDO, Ticiano BRUNELLO, Marianne PICARD, Paola MONPERRUS-VERONI (coordination zone euro), Sofia TOZY, Philippe VILAS-BOAS, Grégoire GLORIEUX

**États-Unis, Royaume-Uni, Irlande, pays scandinaves :** Slavena NAZAROVA

**Europe centrale et orientale, Asie centrale, géoéconomie :**

Tania SOLLOGOUB (coordination pays émergents), Nathan QUENTRIC

**Asie :** Sophie WIEVIORKA

**Amérique latine :** Catherine LEBOUGRE (coordination scénario), Jorge APARICIO LOPEZ

**Afrique du Nord, Moyen-Orient, Afrique sub-saharienne :** Laure DE NERVO, Morgane ABBAS

**Documentation :** Elisabeth SERREAU

**Statistiques :** Datalab ECO

**Réalisation et Secrétariat de rédaction :** Fabienne PESTY

**Contact :** [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

Application Etudes ECO disponible sur l'[App store](#) & sur [Google Play](#)

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.